

- 5. JUIN 1981

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

81027

Objet

ENTRAT DE RENTRÉATION
CAFEL
RESTRUCTURATION DES
SERVICES ADMINISTRATIFS

1. ORDRE

DATE DE CONVOCATION

17 MARS 1981

DATE D'AFFICHAGE

17 MARS 1981

Nombre de conseillers
en exercice

27

Nombre de présents

21

Nombre de votants

24

Pour _____

21

Contre _____

0

Abstention _____

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt un
le vingt quatre mars à 20 heures 30,
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM... LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET, BOUCHET, BUJARD, LACHAUD, DUFOUR, COLLE, PAPEAU, MONTRON, NAULIN, BOISARD, MAURELLET, BROTUREAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, CABAL, Mme TACQUET, M. BOULAN .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés MM. TETARD par Me DUFOUR
GUICHAOUA par M. PAPEAU
PELLETIER par M. MAURELLET

Absents : MM. VIAUC, POUGET, POUMAILLOUX

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par lettre en date du 30 janvier 1981, Monsieur le Directeur du C.A.R.E.L. propose la restructuration des services administratifs du CAFEL en vue de la création d'un service des "Relations extérieures" :

1 - Exposé des motifs

L'analyse fonctionnelle de nos services fait apparaître trois domaines dans lesquels nos activités sont insuffisantes et devraient être vigoureusement développées pour lutter efficacement contre une concurrence de plus en plus vive.

Il s'agit essentiellement de :

- l'hébergement des stagiaires et des étudiants,
- la recherche de "clientèle"
- la diffusion de l'image de marque du C.A.R.E.L.

1.1. L'hébergement, parce que depuis l'origine il est confié à deux personnes, l'une s'occupant de loger les stagiaires français, l'autre les étudiants étrangers. La gestion séparée de deux fichiers de logeurs présente des inconvénients d'ordre pratique, et rend difficile tout effort soutenu de prospection et d'innovation. Par ailleurs, les deux personnes assurent ce service en plus de leurs responsabilités propres (inscription et gestion des études des étudiants étrangers pour l'une, Secrétariat Général pour l'autre). Ces responsabilités devenant plus contraignantes avec l'évolution du C.A.R.E.L., les intéressées ne trouvent plus le temps qu'il faudrait pour résoudre efficacement les problèmes d'hébergement.

....

1.2. La recherche de "clientèle", parce que jusqu'ici cette activité s'est faite en ordre dispersé, au gré des initiatives personnelles des responsables de service et sans coordination systématique.

1.3. La diffusion de l'image de marque du C.A.R.E.L. auprès des médias et des usagers potentiels, parce que pratiquement inexistantes faute de moyens en personnels affectés à cette tâche.

D'où l'idée de promouvoir, améliorer et développer ces activités en les confiant à une seule et même personne responsable d'un nouveau service "Relations Extérieures".

2 - Objectifs assignés :

2.1. Prospective efficacement pour trouver des stagiaires (autres que les demandeurs d'emploi).

2.2. Présenter une image de marque de l'établissement sérieuse et attrayante pour les inciter à s'inscrire chez nous plutôt que chez nos concurrents.

2.3. Les offrir des conditions d'hébergement comparables, et si possible meilleures, que celles qu'ils pourraient trouver ailleurs.

3 - Compétences requises :

La personne responsable d'un tel service doit avoir le sens et l'expérience de l'organisation, des études de marché, de la publicité et des contacts humains.

Elle doit être capable de rédiger des lettres personnelles, des rapports de synthèse, de concevoir et de tenir à jour un "tableau de bord clientèle" en vue d'analyses statistiques significatives, de parler, lire et écrire couramment deux langues vivantes, dont l'anglais.

4 - Classement du poste :

Assimilé Rédacteur

5 - Moyens envisagés :

5.1. Restructuration des Services sans recrutement extérieur par transformation du poste mixte de standardiste -aide-documentaliste, tenu jusqu'ici par Madame Manuela DAVROU, en poste de Chargé des relations extérieures assimilé Rédacteur (la titulaire du standard ayant repris son travail à temps complet et la mission confiée à Madame DAVROU dans le Service de Documentation se terminant fin février).

5.2. Affectation dans ce poste de Madame DAVROU, diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de PARIS (Section Relations Internationales), et qui possède seize ans d'expérience professionnelle dans la vente, la publicité, la promotion commerciale, l'enseignement et l'organisation de manifestations culturelles de niveau international.

Compte tenu de ses diplômes et de son expérience professionnelle, le Directeur du CAREL propose l'indice SM 332 (Sous échelon) pour Madame DAVROU.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu les propositions de Monsieur le Directeur du CAREL en date du 30.01.1981,

- Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'accepter les propositions de l'Administrateur des services administratifs du CAREL faîtes par l'ordre du Directeur du CAREL en vue de la création d'un service des "Relations extérieures"
- de créer un poste de "Chef des Relations extérieures du CAREL" en l'assimilant au poste de "Directeur",
- de nommer à ce poste, à compter du 1er juillet 1981, Mme
Danièle DAUDET,
- Le préfet versera à Mme Danièle DAUDET sur la base du 8ème échelon du grade de préfet, à l'indice nouveau majoré 382.

Fait et délibéré à ROCHELLE, les 10, an et mois d'août.
Cet acte auquel sont, à l'heure présente,
Tous énumérés conformes,

Le maire,



A handwritten signature in black ink, which appears to be that of the mayor, is placed next to the municipal seal.

SOUS-PRÉFECTURE DE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE

- 5. JUIN 1981

Délibération Exécutoire
Art. L121 31 du C. des Comm.